

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

# LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr

# **Définitions**

#### **Discrimination directe:**

Lorsqu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre dans une situation comparable.

#### Discrimination indirecte:

Lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entrainer un désavantage particulier pour les personnes concernées par un critère prohibé. Le discriminant n'a pas forcément l'intention de discriminer.

#### La discrimination systémique :

Les discriminations produites par un système politique, économique, social. Par exemple le système éducatif français : à notation égale un garçon aura plus de chance d'intégrer une filière scientifique par rapport à une fille qui sera orientée sur les métiers sociaux et/ou relationnels. La politique du logement dans les années 60-70. Le traitement des populations issues des colonies françaises (cong binh).

### **Définitions**

#### Le harcèlement discriminatoire :

Lorsqu'un comportement indésirable lié à un critère prohibé se manifeste, qui a pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Pas de répétition, une seule phrase prononcée en réunion peut relever du harcèlement discriminatoire.

#### 3 conditions cumulatives:

- Une rupture d'égalité dans une situation comparable
- Dans l'un des champs suivants :
  - 1. fourniture d'un bien ou d'un service
  - 2. vie professionnelle, santé, éducation, fiscalité
- Reposant sur un ou plusieurs critères prohibés par le code pénal :
  - âge 2. sexe 3. origine réelle ou supposée 4. appartenance vraie ou supposée à une ethnie 5. une nation 6. une race 7. situation de famille 8. orientation sexuelle 9. identité sexuelle 10. mœurs 11. caractéristiques génétiques 12. apparence physique 13. handicap 14. état de santé 15. état de grossesse 16. patronyme 17. opinions politiques 18. convictions religieuses 19. activités syndicales 20. lieu de résidence

## **Définitions**

#### Stéréotype:

L'ensemble des caractéristiques associées à une catégorie de personnes. Le stéréotype fonctionne surtout à un niveau collectif, social, et permet de produire de la connaissance simplifiée (la rigueur allemande, par exemple).

#### Préjugé:

Un jugement de valeurs à l'égard d'un individu ou d'un groupe social. Le préjugé fonctionne plutôt de manière individuelle et peut favoriser le passage à l'acte, à la discrimination même si tous les individus ont des préjugés et ne discriminent pas automatiquement.

#### Stigmatisation:

Le fait de porter l'attention sur un des critères prohibés (le stigmate).

# Historique et enjeux politiques

- 1. L'invention de la discrimination
- 2. De l'intégration à la discrimination
- 3. L'évolution du droit français, l'apport de l'UE
- 4. De la Halde au Défenseur des droits
- 5. Distinguer la LCD de la diversité
- 6. L'apport de la statistique dans la reconnaissance des phénomènes discriminatoires
- 7. Les débats actuels



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

# www. rhone-alpes.drjscs. gouv.fr

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr